

Confignon dit massivement non au PLQ du futur quartier des Cherpines

Urbanisation Avec 64% de refus et une forte participation, le résultat est sans appel. L'État se dit prêt à revoir «certains éléments».

C'est un non «spectaculaire» que le comité référendaire contre le plan localisé de quartier des Cherpines a salué, dimanche dans la cour de l'Hôtel-de-Ville. Car ils ont gagné à près de 64%, avec une participation élevée: plus de 63%. Les Confignonnais se sont donc fortement mobilisés pour transformer le préavis positif du Conseil municipal (à une voix près) en préavis négatif.

Chef du Territoire, le conseiller d'État Nicolas Walder entend désormais rediscuter avec les référendaires pour revoir «certains éléments», tout en écartant l'idée d'une baisse du nombre de logements.

La forte densité est pourtant l'un des principaux griefs des référendaires – sept associations et partis, dont le PLR local et Demain Confignon. Dimanche, leur porte-parole, Bertrand Jacot Des Combes, a constaté «un vote incontestable et massif pour dire que ce projet peut être amélioré».

«Ce vote est le résultat d'un projet très mal concerté», relève Jean Hertzschuch, président de Sauvegarde Genève, qui demande une concertation de «toutes les parties». Certes, reconnaît-il, le préavis communal

n'est que consultatif, mais politiquement, «il serait très délicat pour le Conseil d'État de s'asseoir dessus. S'il le faisait, il recevrait les foudres de toutes les associations, car la démocratie a parlé.»

Le PLQ prévoit 2700 logements à Confignon (le projet est à cheval sur la commune de Plan-les-Ouates), avec plusieurs immeubles de sept à dix étages sur d'anciennes terres agricoles dans la plaine de l'Aire. De quoi faire passer de 4500 à 10'500 le nombre d'habitants du village, qui deviendra ville.

L'indice de densité est de 2,5, comparable au centre-ville, s'indigne le comité référendaire. «Il faut en revenir à 2000 logements, comme c'était prévu lors de la votation cantonale de 2011», selon Margareth Robert-Tissot, présidente de Sauvegarde de Confignon, faisant référence au déclassement de la zone agricole accepté par environ 57% des Genevois.

Crise du logement

Sept cents logements en moins? La baisse est à relativiser, selon les référendaires, au vu des 3000 logements par an dont Genève a besoin. «Le nombre de

logements vacants à Genève est justement de près de 700 aujourd'hui, réagit Nicolas Walder. Une telle baisse aux Cherpines serait très importante. La crise du logement ne permet pas de renoncer à ce développement.»

En outre, «la marge de manœuvre est quasi-inexistante», selon lui. Car la densité correspond à des normes fédérales pour le déclassement des zones agricoles et en raison d'échanges de droits à bâtir entre communes. Il estime toutefois qu'il sera peut-être possible de travailler sur les gabarits.

Nicolas Walder garantit toutefois qu'«il n'est pas question de passer en force»; le Conseil d'État se dit prêt à discuter sur d'autres revendications. «Je vais voir dès ce lundi mes équipes pour constater l'avancement du projet. Je compte aussi rencontrer à nouveau les promoteurs et, bien sûr, les référendaires.» Parmi les exigences de ces derniers figure une mobilité «maîtrisée», c'est-à-dire une réduction du trafic projeté.

Inquiets des conséquences environnementales, les opposants demandent deux zones tampons entre l'Aire et les pre-

mières constructions, ainsi que la création d'un sanctuaire de biodiversité au niveau du méandre de la rivière. En éloigner les constructions? «On peut entrer en matière», déclare Nicolas Walder. Mais l'exigence principale est celle d'un financement «transparent et garanti», le flou financier et la crainte d'une augmentation de l'impôt communal étant de l'avis des opposants le principal motif de leur victoire. Car

«Il serait très délicat pour le Conseil d'État de s'asseoir sur ce vote. S'il le faisait, il recevrait les foudres de toutes les associations.»

Jean Hertzschuch
Président de Sauvegarde Genève

le coût des infrastructures pour les Cherpines, de 200 millions, revient pour moitié à la Commune, qui a calculé ne pouvoir débloquer que 40 millions, sachant que son budget municipal est de 18 millions.

D'ailleurs, le magistrat communal Frédéric Reverchon (Demain Confignon) déclare: «Le Conseil administratif partage les préoccupations exprimées par les habitants et demande au Conseil d'État d'en tenir compte, en particulier concernant le financement du futur quartier. Car la Commune ne pourra pas le construire sans un soutien financier au niveau cantonal.»

Le Conseil d'État dit être parfaitement conscient de ce problème: il s'est avancé sur un soutien exceptionnel à hauteur maximale de 60 millions pour participer à l'investissement pour la future école primaire.

Mais les référendaires, qui demandent un dispositif financier «neutre» pour les habitants de la commune, sont plus que sceptiques. Le Conseil d'État conditionne, en effet, une telle aide à une hausse du taux d'imposition communal à 48 centimes. «On ne peut accepter qu'une commune

ait baissé son centime additionnel puis demande une aide financière au Canton», justifie l'argentine, Nathalie Fontanet.

Aval du Grand Conseil

Autre obstacle possible: il faudrait l'aval du Grand Conseil. «J'y suis opposé, car ce n'est pas au Canton de s'occuper des bâtiments du primaire, cela créerait un mauvais précédent», réagit le député et président du PLR, Pierre Nicollier. En revanche, il s'agira de réfléchir à d'autres solutions, car il faut entendre l'inquiétude de petites communes qui doivent faire face à un tel développement d'infrastructures et de logements.»

Nicolas Walder, lui, entend discuter avec l'Association des communes genevoises pour que celles-ci augmentent le Fonds intercommunal pour le développement urbain.

La somme des points de frictions risque-t-elle de bloquer le projet pour vingt ans? «C'est un préavis communal, le projet suit son cours», balaie le conseiller d'État, qui entend œuvrer rapidement.

Rachad Armanios